

...en direct

du Comité d'Entreprise

Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Expression syndicale des élus *SUD Solidaires*- comité d'entreprise du 29 Janvier 2016

Expérimentation d'un automate de dépôts de chèques clients

Comme cela existe déjà dans d'autres réseaux et aux BP, un test d'une borne client servant aux crédits automatiques des chèques sera réalisé à l'agence Pont du Cens à Nantes. Le client saisit son numéro de compte et la machine lit le montant des chèques (jusqu'à 10), scanne et crédite le compte sous 3 heures. Le scan-chèque reste en place notamment pour les remises de plus de 10 chèques.

Si le test est positif, il pourrait être étendu à d'autres agences. Coût : 13 K€ par machine.

Il semblerait que la machine établit la concordance des sommes écrites en lettres et en chiffres pour valider le crédit. Nous restons dubitatifs sur la sécurité/fiabilité notamment lors de dépôt de faux chèque (copie). Dans le libre-service, ces machines ne seront-elles pas vandalisées comme certains GAB ?

Cet automate ne va pas alléger la charge de travail en agence : il faudra toujours traiter la 1172 et rectifier les erreurs des clients !

Commission économique du comité d'entreprise sur les résultats financiers 2015

Résultat net 2015 : 122.2 millions d'€uros (121 M€ en 2014)

PNB 2015 : 590 millions d'€uros (594 en 2014)

Baisse de la « marge clientèle » sur les crédits qui passe de 1.64% à 1.38% en ligne directe avec le fort volume de renégociation. La CEBPL a encaissé 15 millions d'€uros de frais de remboursement anticipé. Le directoire a choisi d'étaler dans le temps (sur six exercices) cette recette exceptionnelle pour compenser la perte de marge dans l'avenir.

Les provisions pour risques (crédits) sont en baisse : 37.6 M€ (46.8 M€ en 2014).

Malgré les promotions CAGP et CApr, les frais de personnel sont équivalents à 2014 ! [L'effet NORIA](#) ne profite pas à tous ! : Nous n'avons pas eu d'augmentation générale de salaire en 2015.

LIRE aussi : l'impact sur l'intéressement 2015, versé en avril 2016 au verso.

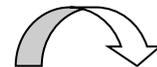
Externalisation des activités internationales de la CEBPL vers NATIXIS

Encore une activité qui quitte notre entreprise avec 3 ETP. Deux personnes partent en retraite et une sera affectée à une autre activité du département. Les élus SUD Solidaires voteront **contre** ce projet destructeur de savoir-faire et d'emploi. Cette activité était bien maîtrisée et donnait satisfaction en CEBPL.

Activités Voyages Enfants

Les élus SUD Solidaires ont voté **POUR** le budget des activités « enfants » avec pour 2016 notamment un circuit Andalousie, un circuit Croatie, une découverte du sud de l'Angleterre et de Londres, de l'équitation...

A découvrir sur le site du CE.



INTERESSEMENT et PARTICIPATION de l'exercice 2015 (versé en avril 2016) :

- Le Résultat Net est de 116 Millions € avec les dividendes BPCE, soit un rendement pour ce critère de 5,2 M€ (5,98M€ en 2014).
- Le RBE est de 214 Millions € avec les dividendes BPCE, soit un rendement pour ce critère de 2M€ (3,29 M€ en 2014).
- Le montant des dividendes BPCE sur 2015 est de 12,2 M€, soit un rendement de 0,4 M€.
- Le critère qualité dégage un rendement de 0,4M€.

La RGA 2015 sera donc de 8 M€, contre environ 10 M€ au titre de 2014. Mme DESTAILLEUR annonce une « excellente » nouvelle aux élus du comité d'entreprise, avec un supplément d'intéressement de 600 000€. Les salarié(e)s vont pouvoir applaudir, en sachant qu'ils perdent en moyenne la somme d'environ 450€ par rapport à 2014.

Frédérique DESTAILLEUR annonce qu'une partie de la perte d'intéressement sera compensée par la part variable. La moyenne du réseau sera de 9% au titre de 2015, contre 6,5% en 2014.

Ceci n'est bien entendu qu'une moyenne, avec certaines agences à 1,5% et d'autres à 15%.

D'autre part, la participation est égalitaire à hauteur de 50% (tous les salariés ont la même part pour moitié) et l'intéressement est égalitaire pour 60%.

Donc, la part variable ne compensera absolument pas l'intéressement et la participation principalement pour les petits salaires d'entrée dans l'entreprise ou la partie égalitaire permet de toucher un montant en euros supérieur.

Une fois de plus, la direction de la CEBPL se tient à une enveloppe maximale globale de rémunération aléatoire telle qu'elle l'avait prévue.

L'accord d'intéressement signé en 2013 ne fait qu'enregistrer cet état d'esprit de la direction.

Les élu(e)s SUD Solidaires au CE font le constat que, malgré les très bons résultats à hauteur de 122 millions d'euros, le directoire de la CEBPL ne fait rien pour récompenser les salarié(e)s de leur dur labeur.

Les élus Sud au comité d'entreprise :

Elisabeth LE FAUCHEUR - Gilles DURAND - Dominique GUILLOUX - Isabelle CORDIER - Yves LE COSSEC - Pierre MENEZ - Serge PEDRAU - Hervé TESSIER

Le représentant syndical SUD :

Claude CORBEL